

## Carta de M<sup>a</sup> Josefa Larrazábal de Pons, a Maurice Faure (17 octubre 1962)

**Source:** “Carta de M<sup>a</sup> Josefa Larrazábal de Pons, a Maurice Faure”, ME-2157 1962, 17.10.1962, Archivo Histórico de la Unión Europea, Instituto Universitario Europeo. Florencia.

**Copyright:** Archives historiques de l'Union européenne

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/carta\\_de\\_m%C2%AA\\_josefa\\_larrazabal\\_de\\_pons\\_a\\_maurice\\_faure\\_17\\_octubre\\_1962-fr-4317cd99-b3f1-4d46-ad78-b8939c66354e.html](http://www.cvce.eu/obj/carta_de_m%C2%AA_josefa_larrazabal_de_pons_a_maurice_faure_17_octubre_1962-fr-4317cd99-b3f1-4d46-ad78-b8939c66354e.html)

**Date de dernière mise à jour:** 20/02/2014

17/10/62

Mr. Maurice Faure,  
 President du Bureau

Monsieur le Président:

Vous pardonnerez, sans doute, à une femme malheureuse de s'adresser à vous sans vous connaître: c'est en appelant à vos meilleurs sentiments que j'ose le faire en faveur de mon mari Felix Pons, l'un des espagnols (comme vous vous rappellerez sans doute, qui, à votre invitation, ont pris part à la Réunion de Munich en juin dernier.

Voici presque quatre mois que mon mari a été exilé aux Canaries à Arrecife de Lanzarote, et je crois inutile de vous dire tout ce que cette longue et pénible séparation représente pour mon mari, mes six enfants, moi même. Il y a plus que la question sentimentale; des problèmes de toute sorte se posent sur nous sans parvenir à y a trouver une solution.

C'est dans ces circonstances que l'idée m'est venue de m'adresser à vous pour vous demander votre avis. Est-ce vous pensez qu'il y aurait quelque chose à faire (c'est peut-être une illusion) pour sortir de cette longue impasse?

Tout en laissant de côté le fonds de la question, je me permets d'attirer votre attention sur le fait inexplicable que, du total de 64 espagnols invités à Munich, ayant tous assisté aux mêmes actes, seul neuf d'entre eux aient été exilés, c'est à dire châtés. Le bruit court que les autres restantes, après avoir été appelés et interrogés par la police, n'ont rien souffert, du au fait que notre Gouvernement Espagnol aurait changé subitement d'avis quant à l'appréciation des actes de Munich.

Nous nous trouverions alors devant le fait nouveau de seuls neuf messieurs punis en raison d'actions qui n'ont jamais eu rien de punible d'après eux mêmes, ce va sans dire; mais qui n'auraient non plus rien de punible pour d'autres individus dans les mêmes conditions, selon le même juge, en ce cas notre Gouvernement Espagnol.

Peut-il y avoir une explication possible?

Je m'excuse encore une fois, Monsieur le Président, d'avoir osé vous vous prendre votre temps si précieux. Dans mon angoisse, apart d'une inébranlable foi en la Divine Providence, je ne sais plus de quel côté me tourner. Je voudrais seulement savoir l'idée que vous pouvez avoir, si toute-fois vous pouvez en avoir une, sur le terme prévisible de cette épreuve, dont je ne parviens pas à comprendre la raison.

En vous assurant de ma plus sincère et respectueuse considération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations empressées

*M. Faure*

... mariée en Italie, et vous prie d'adresser à elle n'importe quelle communication qui me soit destinée. Merci.

Voici l'adresse: Signora Damiani. Via Duca degli Abruzzi n° 12. PADOVA. (ITALIA).